

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 22 Février 2019

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 22 Février 2019, à partir de 9h00, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

Etaient présents :

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY
Perrine CHARVOLIN-VOLTA
Laura MARTINEZ

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 Janvier 2019

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société

A la date du 20/02/2019 :

- Carnet de commandes : 1.6 M€ (dont 100 k€ de contrats européens, hors Carnot)
- Carnet de négociation : 4.2 M€
- Facturation (au 31/01/2019) : 0.5 M€
- Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est très saine.

3. Questions diverses

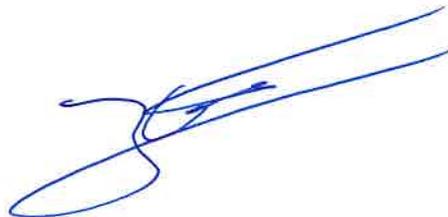
Aucune question n'a été soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 9h30.

La prochaine réunion du CE aura lieu le ***Vendredi 22 Mars 2019 à 9h00.***

A Ecully, le 22 Février 2019,

Jean-Christophe ABRY
Secrétaire du CE Centrale Innovation

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Jean-Christophe Abry.